

20 JAN 2011

Gouvernement du Québec
La vice-première ministre,
ministre des Ressources naturelles et de la Faune,
ministre responsable du Plan Nord,
ministre responsable des Affaires Intergouvernementales canadiennes
et de la Francophonie canadienne,
ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
La députée de Bonaventure

Québec, le 12 janvier 2011

Monsieur Albin Tremblay
Président
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
2875, boulevard Laurier
Édifice Le Delta, 11^e étage, bureau 1180
Québec (Québec) G1V 2M2

Monsieur le Président, *Albin Tremblay*,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre du 26 novembre 2010 recommandant l'approbation des modifications présentées au Plan général d'aménagement forestier 2009-2013 de l'unité d'aménagement forestier 86-63.

Vous soulignez que les Cris ont exprimé certaines réserves en ce qui a trait aux blocs de coupe temporairement inaccessibles qui sont demeurés dans la planification quinquennale. Je tiens à vous réaffirmer que tant que le certificat d'autorisation pour les chemins assujettis ne sera pas émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) n'émettra aucun permis associé à ces chemins.

Vous me faites également part que le Conseil de bande de Némaska aurait proposé un projet d'aire protégée dans le secteur du lac Evans. Je vous rappelle que la désignation des aires protégées et le statut de protection de celles-ci relèvent du MDDEP, et qu'à ce jour, le MRNF n'a pas été informé qu'une protection devait s'appliquer à ce territoire. Je vous invite donc à communiquer avec la communauté de Nemiscau pour obtenir de plus amples informations sur le statut du projet proposé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


NATHALIE NORMANDEAU

Cabinet de Québec
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-308
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295
Télécopieur : 418 643-4318
Courriel : ministre@mrnf.gouv.qc.ca
www.mrnf.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
413, rue Saint-Jacques, bureau 430
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Téléphone : 514 864-7222
Télécopieur : 514 864-7695

Bureau de la circonscription
139, route 132 Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : 418 392-4174
Télécopieur : 418 392-7387
Sans frais : 1 800 490-3511